

# La Lettre de l'Usgeres

N°3 - Novembre 2011



Union  
de Syndicats  
et Groupements  
d'Employeurs  
Représentatifs  
dans l'Économie  
Sociale

Actualités ..... p.2

Engagements et  
actions de l'Usgeres ..... p.2

Zoom sur ... les 20 propositions de  
l'Usgeres pour les présidentielles ... p.3

Parole à ...  
François Hollande ..... p.4

## L'USGERES EN QUELQUES LIGNES

Créée en 1994 et présidée par Alain Cordesse, l'Union des Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Économie Sociale (USGERES) regroupe 26 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 12 branches professionnelles. Avec plus de 800 000 salariés et 60 000 employeurs, soit 75% des employeurs fédérés, l'USGERES est aujourd'hui la seule organisation multi-professionnelle de l'économie sociale.

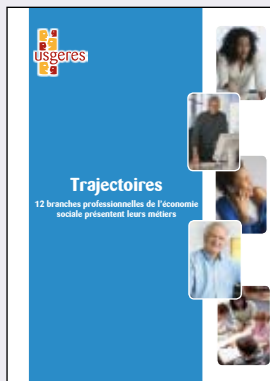


**Alain Cordesse,**  
Président de l'Usgeres,  
Vice-président du Conseil Supérieur  
de l'Économie Sociale et Solidaire

En tant qu'acteur et promoteur de la démocratie sociale et de ses valeurs, l'Usgeres entend se positionner sur le terrain des élections présidentielles de 2012, en adressant ses propositions aux candidats à l'élection. Ces propositions ont pour objectif d'apporter des réponses à la crise de l'économie financiarisée qui, depuis 2008, révèle qu'elle conduit à des impasses en se déconnectant de l'économie réelle. La crise de la dette, qui a marqué la fin de l'été 2011, montre que nous n'avons pas su tirer les leçons des événements qui ont précédé. Le profit, pris comme finalité plutôt que comme moyen au service de l'humain, mène à une économie court-termiste et créatrice d'inégalités et de précarité. C'est pourquoi les propositions de l'Usgeres, en tant que syndicat d'employeurs de l'économie sociale, sont particulièrement opportunes et cohérentes avec ce contexte qui appelle d'autres modèles de développement. En replaçant la valeur humaine au cœur de son projet économique, l'économie sociale entend développer une économie responsable alliée à une croissance soutenable. Cette lettre présente ainsi les principales propositions de l'Usgeres sur la promotion de la qualité de l'emploi, la sécurisation de l'environnement des entreprises de l'ESS et l'instauration d'une véritable démocratie sociale qui replace la valeur démocratique au cœur des gouvernances entrepreneuriales et de la gouvernance nationale. Elle inaugure de fait une série de rencontres avec les candidats à l'élection présidentielle qui débute par une interview de François Hollande que nous remercions d'avoir répondu à nos questions sur ce thème de la démocratie sociale. Nous vous souhaitons bonne lecture de la Lettre de l'Usgeres!

### CONTACT

Sébastien Darrigrand, Délégué général  
usgeres@usgeres.fr - www.usgeres.fr  
USGERES 60-62 boulevard Diderot 75012 Paris  
Tel : 01 43 41 71 72 Fax : 01 43 41 72 22



## GUIDE DES MÉTIERS

L'Usgeres a lancé, à la rentrée scolaire 2011, un guide de présentation des métiers et des parcours professionnels au sein des branches qu'elle fédère dans l'économie sociale.

Diffusé notamment auprès des agents de Pôle Emploi, ce guide aura pour objectifs de valoriser divers métiers

de l'économie sociale auprès des demandeurs d'emploi. Plus de 70 professions clés de l'économie sociale sont présentées. Activité principale et missions du poste, conditions de travail, compétences et diplômes requis, rémunération et possibles évolutions professionnelles, autant d'informations fournies par cet outil qui doit répondre de façon pragmatique aux interrogations des demandeurs d'emploi.

## GUIDE DU RECRUTEMENT

Lancé en septembre, il a pour objectif d'accompagner les recruteurs afin que ceux-ci favorisent l'égalité de traitement. Il vise à délivrer les renseignements pratiques nécessaires :

- Un rappel des cadres juridiques du recrutement non-discriminant

- Une description des 5 phases du processus de recrutement : 1) analyse du besoin ; 2) rédaction et diffusion de l'offre ; 3) traitement des candidatures ; 4) entretien de recrutement ; 5) accueil et intégration du nouveau salarié
- Des annexes qui sont autant d'outils pratiques relatifs aux différentes phases du recrutement.

## AUDITION AU CESE : FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Usgeres a été auditionnée, le 28 septembre, par la section du travail du CESE à propos de la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle, qui a été actée par la loi du 24 novembre 2009 sur l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie. L'Union a formulé son diagnostic et des préconisations pour renforcer les dispositifs d'alternance, pour renforcer l'employabilité des contrats d'insertion, pour mieux sécuriser les parcours professionnels et pour optimiser la formation professionnelle et ses modes de financement.

## AUDITION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE : DIALOGUE SOCIAL

Le 6 octobre, l'Usgeres a été auditionnée par la Commission d'enquête parlementaire sur le financement des acteurs du dialogue social. Celle-ci est chargée de préciser le montant global des subventions accordées à l'État pour le financement du dialogue social, d'évaluer le nombre de personnels mis à disposition des centrales syndicales ou organisations patronales et les coûts que cela représente.

## ENGAGEMENTS ET ACTIONS DE L'USGERES

### ACCORD SUR LA FORMATION DES DIRIGEANTS BÉNÉVOLES

L'Usgeres a signé avec la CFDT un accord sur la formation des dirigeants dans l'économie sociale. L'accord a pour objectif de :

- Développer la formation des dirigeants par l'élaboration de programmes de formation destinés aux dirigeants exerçant des fonctions d'employeurs.
- Prévoir des modes de financement dédiés dans le cadre des branches et secteurs professionnels en complément d'autres sources de financements.



Les formations seront ouvertes à tous les dirigeants qui exercent des fonctions statutaires de direction et d'employeurs. Elles devront aborder les dimensions stratégiques, organisationnelles et managériales de la fonction «employeur» ainsi que le dialogue social.

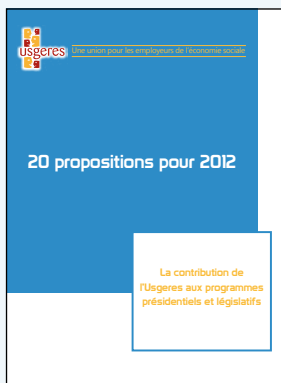
### ACCORD SUR L'ÉGALITÉ ET LA PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS

L'accord a été signé, le 30 septembre 2011, par la CFDT et la CFTC.

L'accord a pour objet de prévenir les discriminations et promouvoir l'égalité de traitement dans la gestion des ressources humaines au sein des branches, secteurs et entreprises de l'économie sociale, selon quatre axes principaux :

- La sensibilisation et la formation des acteurs (dirigeants, encadrants et représentants du personnel) ;
- La généralisation de l'entretien professionnel ;
- Le développement de démarches d'accueil et d'intégration des salariés en particulier du tuteurat ;
- La définition d'indicateurs de mesure de l'évolution des pratiques sur toutes les formes de discriminations au regard des huit domaines visés par la loi.

# ZOOM SUR ... LES 20 PROPOSITIONS DE L'USGERES POUR LES PRÉSIDENTIELLES DE 2012



Ce troisième numéro de *La Lettre de l'Usgeres* présente synthétiquement la globalité de nos propositions en matière d'emploi, de formation professionnelle, et d'évolution de la démocratie sociale dont vous pourrez découvrir, début novembre, l'intégralité sur notre site Internet.

## LA PROMOTION DE LA QUALITÉ DE L'EMPLOI

Le développement soutenable d'une entreprise doit être conjugué avec un emploi de qualité. La précarité, le stress, la discrimination, l'usure au travail, les inégalités professionnelles nuisent à la bonne marche de l'entreprise. Le positionnement responsable et socialement innovant des activités du secteur de l'économie sociale, tient à la diversité de ses talents. C'est pourquoi nos propositions visent, notamment, à faciliter l'intégration des personnes éloignées de l'emploi dans l'entreprise par différentes formes d'accompagnement et d'aide au développement des compétences. Nos propositions pour promouvoir la qualité de l'emploi concernent :

- l'insertion dans l'emploi des jeunes et des personnes qui en sont éloignées, notamment par le développement des contrats en alternance et la création d'un contrat « jeunes » de trois ans axé sur des métiers d'utilité sociale.
- la sécurisation des parcours professionnels en créant un contrat d'engagement de reconversion professionnelle (CERP) vers des emplois porteurs et non pourvus ; en instaurant un compte « formation tout au long de la vie » pour tout actif ; et en formant les dirigeants pour promouvoir l'emploi de qualité.
- la responsabilité sociale des entreprises en objectivant le recrutement et les politiques de rémunération, en adaptant les codes juridiques et culturels du travail de façon à ce qu'ils favorisent l'égalité et qu'ils préviennent les risques psychosociaux en général et le stress en particulier.

## LA SÉCURISATION, L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

La spécificité des modes d'entreprendre et des statuts propres à l'économie sociale et solidaire est de promouvoir un modèle économique soutenable en replaçant au cœur des projets économiques la personne et ses besoins réels. Il apparaît prioritaire de renforcer l'attractivité et la lisibilité de l'économie sociale notamment parce que de nombreux secteurs de l'économie sociale représentent de forts potentiels employeurs qui vont devoir faire face, dans les prochaines années, à une pénurie de main d'œuvre

liée à d'importants départs en retraite. C'est pourquoi nos propositions ont pour objectifs de :

- Valoriser les spécificités de l'économie sociale et ses métiers en la promouvant dès l'enseignement secondaire et supérieur, puis en accompagnant la création, la transmission et la reprise d'entreprises qui adoptent les statuts de l'économie sociale et solidaire.
- Mettre en place une politique d'emploi ciblée dans le secteur non-marchand et articulée avec les acteurs fédératifs et patronaux du secteur.

## L'INSTAURATION D'UNE VÉRITABLE DÉMOCRATIE SOCIALE

Le levier de développement de la démocratie est celui de la représentativité de tous les acteurs de l'économie. Or, à ce jour, malgré plusieurs demandes formulées auprès de différents Ministres du travail, les employeurs de l'économie sociale ne sont toujours pas reconnus comme partenaire social à part entière. Face à ce dysfonctionnement manifeste de la démocratie sociale, l'Usgeres livre ses propositions afin d'assurer une représentation légitime de l'économie sociale à l'échelle nationale et européenne. La démocratie sociale est au principe même du secteur de l'économie sociale, puisque les gouvernances de ses entreprises ont comme spécificité de donner une voix à l'ensemble des parties impliquées dans la réalisation des objectifs de l'organisation et dans les processus de décision. L'instauration de la démocratie sociale doit se traduire par :

- la représentativité de l'économie sociale à l'échelle nationale, à l'échelle européenne ainsi que sa visibilité politique, institutionnelle et juridique ;
- la promotion des gouvernances entrepreneuriales responsables et démocratiques, garantes du dialogue social, telles que les pratiquent les entreprises de l'économie sociale.

## LES 5 PROPOSITIONS CLÉS DE L'USGERES

1. Donner une visibilité politique, institutionnelle et juridique à l'économie sociale et solidaire
2. Modifier le code du travail pour donner aux syndicats d'employeurs de l'économie sociale leur juste place dans le dialogue social national
3. Soutenir la création d'entreprise dans l'économie sociale et solidaire.
4. Mettre en place une politique d'emploi dans le secteur non-marchand, concertée avec les acteurs fédératifs et patronaux.
5. Créer un contrat « jeunes » de trois ans axé sur des métiers d'utilité sociale.

# PAROLE À ... FRANÇOIS HOLLANDE

Après Francis Vercamer et Nadine Morano, le député de Corrèze et candidat PS à l'élection présidentielle prend la parole dans ce 3<sup>e</sup> numéro de *La Lettre de l'Usgeres*. Dans une tribune du Monde datée du 15 juin et intitulée « Il faut avoir confiance en la démocratie sociale », il précise son projet sur le développement de la démocratie sociale. C'est l'occasion d'en savoir plus sur la place qu'il entend donner à l'ESS.



*Quelle forme doit, selon vous, prendre la reconnaissance de la représentativité patronale de l'économie sociale à la lumière de l'évolution importante de la démocratie sociale dans notre pays que vous appelez de vos vœux ?*

La démocratie sociale n'est pas un concept. Elle est l'aboutissement philosophique et politique d'un très long combat, initialement mené par les syndicats de salariés, afin de donner à chacun le droit d'être représenté et entendu. Elle repose sur ce qui devrait être une évidence : les accords entre parties prenantes permettent d'avancer plus sûrement, en respectant les contraintes du terrain, chaque fois que les représentants du monde patronal et des salariés peuvent s'entendre. La démocratie sociale est intrinsèquement liée à la République ; elle devrait en être le moteur. A ce titre, il est impossible d'en exclure un secteur professionnel entier sans en corrompre l'esprit.

C'est en ce sens que je souhaite, dès les premiers jours qui suivront l'élection présidentielle, que soit convoquée une conférence sociale qui se saisira des sujets prioritaires pour notre avenir commun comme l'emploi des jeunes, la sécurisation des parcours professionnels, la lutte contre la précarité, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, la souffrance au travail, la lutte contre toutes les discriminations et une nouvelle gouvernance des entreprises. La négociation collective doit être affirmée comme vecteur essentiel de notre démocratie. Et c'est pourquoi je souhaite que son rôle, son périmètre et son champ d'intervention soient pleinement reconnus par la Constitution.

Cette refondation de notre démocratie sociale ne peut pas être sérieusement envisagée sans que soit pleinement reconnu et affirmé le rôle de l'économie sociale et solidaire. Comment peut-on accepter qu'un secteur employant plus de deux millions de personnes, créant 100 000 emplois par an et représentant près de 10% de notre produit intérieur brut ne soit pas reconnu à sa juste valeur au sein des organisations représentatives ? Cela n'a pas de sens. Ce serait à la fois politiquement illégitime et économiquement inopportun. La démocratie sociale est vivante et évolutive. Elle doit se nourrir des mutations de notre société et reconnaître à chacun de ses acteurs la place qui lui revient. J'entends qu'elle s'appuie donc sur les organisations qui fédèrent les acteurs professionnels de terrain, qu'il s'agisse notamment de l'Unapl, de la Fnsea ou de l'Usgeres.

L'économie sociale et solidaire doit être reconnue comme un acteur à part entière dans l'ensemble des enceintes de négociation, qu'il s'agisse de la Commission nationale de la négociation collective, du Conseil supérieur de la prud'homie ou de l'Agence nationale pour l'amélioration

des conditions de travail. A chacun des niveaux de la négociation collective professionnelle, local ou national, la représentativité patronale de l'économie sociale et solidaire doit être pleinement affirmée.

*Quelle place l'économie sociale devrait-elle tenir dans la prochaine mandature qui s'annonce sur fond de crise de la dette et de l'économie financiarisée ?*

La très grave crise que nous traversons et qui fragilise notre tissu social n'est pas une fatalité. Elle résulte au contraire de choix nationaux et internationaux qui ont constamment favorisé la spéculation sur les produits financiers dérivés de court terme au détriment de l'économie réelle et de l'investissement productif.

L'économie solidaire et sociale, par la philosophie qui l'anime, par ses méthodes de travail, par ses liens profonds avec les territoires et du fait même de sa structuration autour des personnes et non des capitaux, doit jouer un rôle de tout premier plan dans cette reconfiguration du tissu professionnel et social. Du fait même de son identité particulière fondée sur des associations, des coopératives, des mutuelles et des fondations, elle constitue un rempart de toute première importance contre les dérives de la finance spéculative. A ce titre, elle doit être pleinement reconnue et soutenue.

*Selon vous, comment le pays peut-il s'appuyer sur l'économie sociale pour développer l'emploi ?*

Chaque année, un emploi sur cinq est créé par les entreprises de l'économie solidaire et sociale. La croissance moyenne de l'emploi dans ce secteur suit une progression sensiblement supérieure à celle des autres entreprises privées et des organisations publiques.

J'entends, si je suis élu, que le rôle essentiel de cet acteur soit pleinement reconnu :

- l'affirmation des acteurs de l'économie sociale et solidaire aux niveaux territorial et national doit permettre la juste défense de leurs intérêts et la valorisation de leurs activités ;
- l'accès aux dispositifs de droit commun et à la commande publique doit être assuré ; le développement et la reconnaissance des coopératives d'activité et d'emploi doivent être soutenus ;
- la sensibilisation aux métiers soutenus par cette économie doit faire l'objet d'un investissement massif au sein de l'Education nationale
- les mesures fiscales que je propose permettront que les petites et moyennes entreprises, soit trois entreprises sur quatre dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, soient soutenues tant en termes d'impôt sur les sociétés que de cotisations patronales.

L'économie solidaire et sociale est au cœur de notre économie. Elle est également au cœur de notre société. Elle constitue un vecteur de croissance juste et équitable. Je m'engage à la défendre, à la soutenir, à la promouvoir.